FINANCES PUBLIQUES ET MONNAIE

Chiffres clés 2021

DFIP

56,20 milliards FCFP de demandes de paiement établies par la DFIP hors pensions et payes

DFIP

13 565

payes et pensions versées mensuellement

DFIP – CRISE SANITAIRE

+ 8.3

milliards payés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'Economie

IEOM

+ de 75

milliards de liquidités injectées par l'IEOM

Les finances publiques, le contrôle budgétaire et la monnaie relèvent de compétences exclusives de l'Etat ; la Douane couvre des missions régaliennes et des missions au profit du territoire.

La comptabilité de l'Etat et des collectivités de Nouvelle-Calédonie

La direction des finances publiques (DFIP) est chargée de la tenue des comptes, de l'exécution des dépenses et l'encaissement de recettes pour le compte de l'État, de la collectivité de Nouvelle-Calédonie, des 3 provinces et des 33 communes ainsi que de certains de leurs établissements publics et syndicats intercommunaux.

Elle contrôle les recettes de l'État provenant d'autres sources que l'impôt (amendes) et procède à leur recouvrement.

La DFIP exerce des missions d'évaluation et de gestion domaniale de l'État en Nouvelle-Calédonie, contribue à sa vie économique, joue le rôle de « banquier » d'organismes publics et de certaines professions juridiques réglementées.

Les dépenses des postes comptables de l'Etat payées par la DFIP NC	
Nombre de demandes de paiement (DP)	53 500
Montant des DP – dont subvention à la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la crise sanitaire – hors pensions et paye (en Milliards FCFP)	56,20
Nombre de payes et de pensions versées mensuellement	13 565
Nombre de virements bancaires	1 020 311
Les dépenses des postes comptables du secteur public local payées par la DFIP NC	
Nombre de mandats pris en charge	339 785
Montant des dépenses des collectivités locales et des structures hospitalières (en Milliards FCFP)	259,8

Dans le cadre de la crise sanitaire et de la mise en œuvre des dispositifs de soutien à l'économie, la DFiP a versé 7,2 Mds FCFP (24 000 demandes étudiées) au titre du Fonds de Solidarité, et 1,1 Mds FCFP (51 demandes) au titre du dispositif "coûts fixes", mesures d'urgence pour soutenir la trésorerie des entreprises les plus durablement impactées.

La monnaie, crédit et financement de l'économie

L'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) assure les missions de Banque Centrale dans les collectivités ayant pour monnaie le franc pacifique. Ses trois grandes missions sont la stratégie monétaire, la stabilité financière et les services à l'économie en faveur du développement économique de ses territoires d'intervention : la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna.

En 2021, une nouvelle gamme de pièces a été mise en circulation dans les trois territoires avec notamment l'introduction des pièces de 200 FCPF et le retrait des pièces de 1 et 2 FCFP.

La crise sanitaire a impacté tous les secteurs de l'économie calédonienne en 2021, mais elle a été atténuée par le dispositif de soutien déployé par l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et les Provinces. En réponse à la situation conjoncturelle et sanitaire, l'IEOM a soutenu la liquidité bancaire afin de faciliter le financement de l'économie et a injecté sur l'année 2021 plus de 75 milliards FCFP dont 57 milliards FCFP alloués la Nouvelle-Calédonie. Cette politique d'injection de liquidité s'est accompagnée d'un maintien des taux directeurs à des niveaux historiquement bas.

NICKEL	PRIMAIRE	BANQUE	TOURISME	BTP
-19,1 % Production metallurgique	-35,2 % Exportations de crevettes (en valeur)	+ 75 Mds XPF d'injection de liquidités par l'IEOM	-68 % Passagers internationaux	-7 % Consommation de ciment

FINANCES PUBLIQUES ET MONNAIE

CTC

150

Organismes sous le contrôle de la CTC

DOUANES

55 KG

de produits stupéfiants

FISCALITE DOUANIERE

49 milliards FCPF perçus pour le compte du territoire

DROITS ET TAXES REDRESSES

291

millions FCPF

Le contrôle des comptes, de la gestion et des actes budgétaires des collectivités et organismes

Chambre territoriale des comptes
Nouvelle-Calédonie

La chambre territoriale des comptes (CTC) est une juridiction financière qui :

- juge l'ensemble des comptes des comptables publics,
- contrôle les comptes, la gestion des organismes publics (ou non soumis à la comptabilité publique mais recevant des fonds publics ou contrôlés par des organismes publics),
- contrôle les actes budgétaires des provinces, du territoire, des communes et des établissements publics communaux et intercommunaux.

Le portefeuille de compétence de la CTC comprend 150 organismes : territoire, communes, provinces, centres communaux d'action sociale, caisse des écoles, établissements publics de coopération, établissements hospitaliers, lycées et collèges, sociétés d'économie mixte, associations, associations subventionnées, groupements d'intérêt public, etc....

Le contrôle des frontières et des marchandises

DOUANES & DROITS INDIRECTS

La Direction Régionale des Douanes de Nouvelle-Calédonie (DRDNC) exerce des missions régaliennes sous l'égide du haut-commissaire et sous le contrôle du procureur de la République. Elle assure également pour le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie des missions économiques et fiscales.

La DRDNC exerce ainsi :

<u>Pour le compte de l'Etat :</u>

- une mission d'ordre public (lutte contre les trafics illicites) ;
- une mission de protection des personnes, de l'environnement et des biens (protection de la propriété intellectuelle, protection de l'environnement dans le cadre des conventions internationales...) ;
- une mission de contrôle des relations financières (gel des avoirs financiers et embargo) et de lutte contre le blanchiment ;
- une participation à l'action de l'État en mer (trafic international de stupéfiants : 55 kg de produits stupéfiants ont été saisis en 2021.

<u>Pour le compte de la Nouvelle-Calédonie :</u>

- une mission fiscale correspondant à la collecte des droits et taxes affectant les marchandises à l'entrée du territoire. En 2021, 49 milliards FCFP ont ainsi été perçus pour le compte de la Nouvelle-Calédonie soit 25 % des recettes du territoire ;
- une mission économique (conseils aux opérateurs pour faciliter le commerce dans sa globalité, et protection des industries locales) ;
- une mission de collecte statistique.